

MODALITES OFFRE CANON / OFFICE DEPOT

Machine a café Bosh Tassimo offerte*

Pour tout achat supérieur à 250 € TTC de cartouches d'encre Canon d'origine, ou pour tout achat supérieur à 300 € TTC de toners laser Canon d'origine entre le 4 novembre et le 24 novembre 2019, Canon vous offre une Machine à café Bosh Tassimo vivy TAS1402 – BK *

Comment bénéficier de cette offre ?

(Offre limitée à 1 machine à café Bosh Tassimo vivy TAS1402 - BK par foyer ou raison sociale)

1 – Pour tout achat supérieur à de 250 € TTC de cartouches d'encre Canon d'origine ou supérieur à de 300 € TTC de toner Canon d'Origine entre le 4 novembre et le 24 novembre 2019 chez Office Depot. Le montant de l'achat est à réaliser en une seule fois, et doit apparaître sur une seule facture.

2 – Joindre sur papier blanc avec vos coordonnées complètes.

- **une photocopie de la facture d'achat effectué entre** le 4 novembre et le 24 novembre 2019 des cartouches d'encre Canon d'origine ou des toners Canon d'origine (aucun bon de commande ou bon de livraison ne seront acceptés)

3 - Renvoyez le tout sous pli suffisamment affranchi, à votre charge, avant le 31/12/2019 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**CANON FRANCE
Cellule ITCIG - ITO
Opération Machine à café Bosh Tassimo
14, rue Emile Borel
75017 Paris, France**

4 - Vous recevrez votre machine à café Bosh Tassimo vivy TAS1402 - BK dans un délai de 4 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre courrier conforme, sans que ce délai n'engage CANON.

Frais d'affranchissement et de participation non remboursés.

Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie, portant sur une référence différente de la présente offre sera considérée comme nulle. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et habitant en France (DOM-TOM et Corse inclus). Offre limitée à un achat par référence et par foyer (même nom, et/ou même adresse, et/ou même IBAN BIC).

CANON se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 31/12/2019. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre.

*offre limitée aux 50 premières demandes.